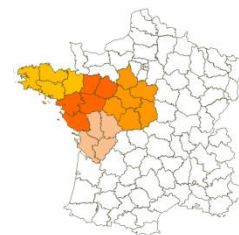


Bulletin de santé du végétal Inter-régional

Lin Oléagineux du 12/02 au 20/02/2018



LIN OLEAGINEUX

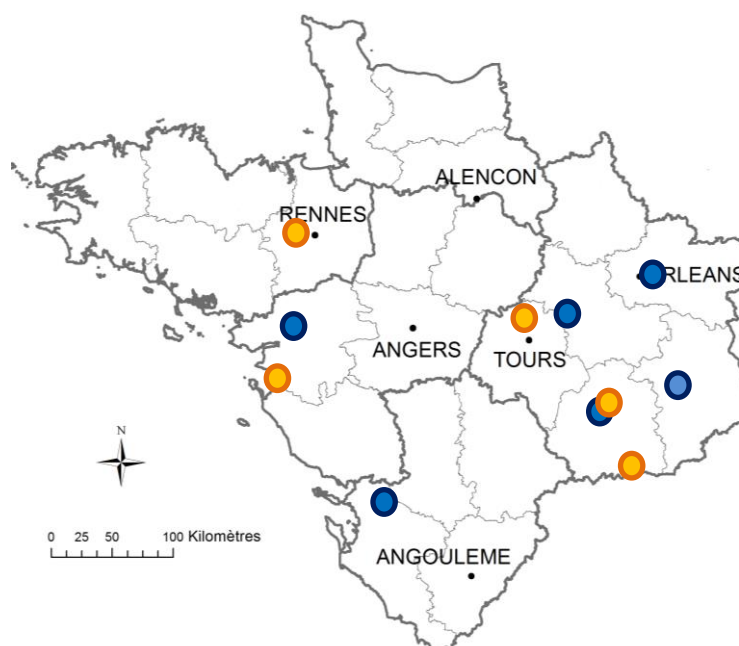
PRESENTATION RESEAU LIN OLEAGINEUX NORD-OUEST 2017-2018

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 11 parcelles de référence en lin oléagineux d'hiver pour la campagne 2017/2018. La répartition régionale est la suivante : 7 parcelles en Centre, 1 en Poitou Charentes, 1 en Bretagne, 2 en Pays de la Loire.

Les observateurs du réseau lin oléagineux Centre et Ouest sont CA36, CA 41, CA44, CA45, EPLEFPA du Cher, AXERREAL, ETS Villemont, ETS BODIN, Bernard AgriService et Terres Inovia.

Cartographie du réseau de parcelles fixes lin oléagineux (à la date du 20/02/2017)

Cette semaine, 5 parcelles de lin oléagineux d'hiver ont fait l'objet d'une collecte d'observations : Bretagne 1, Centre-Val de Loire 3, Poitou-Charentes 0, Pays de la Loire 1.



● Parcelles de lin oléagineux d'hiver ayant fait l'objet de suivis cette semaine

● Parcelles de lin oléagineux d'hiver n'ayant pas fait l'objet de suivis cette semaine

Bulletin rédigé par Terres Inovia à partir des observations réalisées cette semaine par : CA44, CA36, ETS BODIN, AXERREAL et Terres Inovia.

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

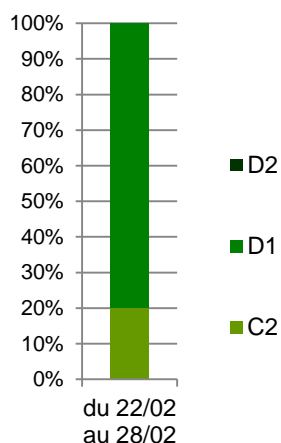
STADE PHENOLOGIQUE ET ETATS DES CULTURES

Cette semaine, les lins vont du stade levée, C2 (= 2^{ème} ramifications) à D1 (= 10 cm). Les lins commencent à se redresser.

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle lorsque 50 % des plantes sont à ce stade.

Stade du 12/02 au 20/02/2018 réseau SBT Lin oléagineux d'hiver	Nombre de parcelles	Localisation (département)
C2 (= 2 ^{ème} ramifications)	1	37
D1 (= 10cm)	4	35, 44, 36 (x2)

% de parcelles au
stade
LIN D'HIVER



Parcelle Breteil (35)
le 16/02/2018
Redressement des lins

SEPTORIOSE - KABATIELLOSE

Contexte d'observations

Les symptômes de septoriose déjà observés en entrée d'hiver sur les 2 parcelles de Pornic, Loire Atlantique (44) et de Breteil, Ille et Vilaine (35) restent présents en sortie d'hiver. La septoriose est observée dans ces parcelles sur 100% des plantes et est observée sur respectivement 5 cm et 3 cm de hauteur sur feuilles.

Les 3 parcelles localisées en région Centre, cette semaine, ne signalent pas de symptômes.

Seuil de nuisibilité

Il n'existe pas de seuil d'intervention. Le complexe kabatiellose-septoriose reste très préjudiciable sur la production de graines. La gestion du risque de cette maladie se fait à **l'automne**, autour du stade 4-5 cm **et au printemps**, autour du stade sortie des boutons (E1-E5) à début floraison (selon pression maladie).

Période de risque

A partir du stade B2 (= 4 premières feuilles ouvertes - 3 cm). Les premiers symptômes de septoriose peuvent être observés dès l'automne sur le lin d'hiver au niveau du collet ou sur feuilles. Les lins montrent des cicatrices au niveau du collet qui peuvent évoluer en crevasses longitudinales profondes. Ces lésions brunes plus ou moins nécrotiques peuvent évoluer au cours de l'hiver. Elles sont causées par la septoriose et peuvent être confondues avec la kabatiellose. Des taches brunes allongées et aux contours diffus peuvent également apparaître sur les feuilles de la base puis progresser en sortie d'hiver et au printemps sur les étage foliaires supérieures en s'accompagnant d'une défoliation marquée en bas de tige.

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin
de santé
du végétal
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Analyse du risque

100 % des parcelles sont en dehors de la période de risque vis-à-vis de la septoriose. Le risque est pour l'instant faible voir nul. Dans les parcelles signalant les premiers symptômes, surveiller la progression des symptômes sur les étages supérieurs.

Les symptômes de septoriose – observer leur évolution au printemps

Source Terres Inovia

Taches brunes avec présence de pycnides conduisant à une défoliation plus ou moins marquée en bas de tige.



Stade D2
(20 cm)



Stade D4-D5
(40- 50 cm)



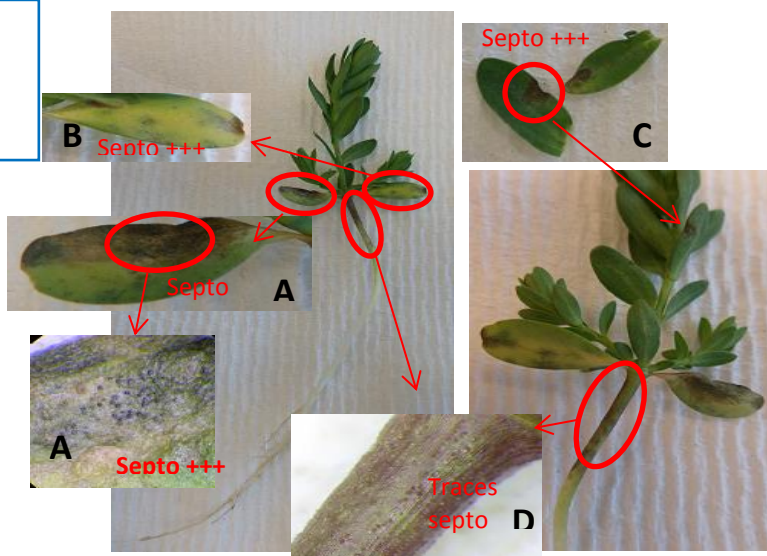
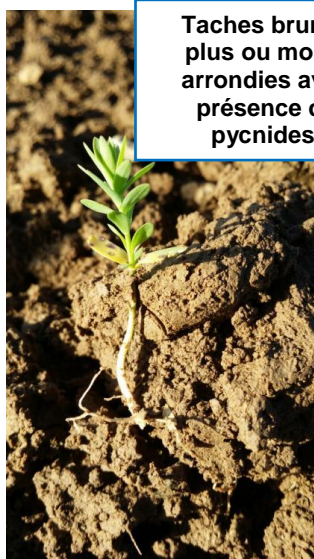
Stade F5
Pleine floraison

Symptômes précoces de septoriose à l'automne ou en hiver

Source Terres Inovia

Comment les diagnostiquer ?

Taches brunes plus ou moins arrondies avec présence de pycnides.



Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin
de santé
du végétal
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018